

Bulletin



TABLE DES MATIÈRES

- Le virage vert simplifie la vie . . . 1
- Inscrivez-vous aujourd'hui – C'est facile! 1
- Votre bulletin du RSSFP peut aussi «être vert»! 2
- Nouvelle présentation, nouvelles fonctions sur le site www.sunlife.ca/rssfp 2
- Dès le 1^{er} janvier 2012, vous pourrez utiliser votre carte de prestations du RSSFP pour acheter des fournitures pour pompes à insuline 3
- Moins de fumée, mieux-être amélioré : votre régime de soins de santé couvre plus que des médicaments 3
- Hausse des coûts des médicaments : moyens faciles d'économiser 4
- Vérification de l'admissibilité . . . 4

Le virage vert simplifie la vie



Enfin! Un virage vert qui est commode pour vous et qui est bon pour l'environnement. Le message transmis est simple, mais il peut vraiment faire changer les choses.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au virement direct, aux relevés sans papier et au bulletin électronique!

S'inscrire au virement direct et aux relevés sans papier présente de nombreux avantages. Vous gagnez du temps, vous recevez vos prestations plus rapidement et vous contribuez à faire diminuer notre empreinte écologique collective.

Plus d'un demi-million de membres du Régime de soins de santé de la fonction publique s'y sont déjà inscrits et des milliers d'autres font de même chaque mois.

Avec le virement direct et les relevés sans papier :

1. Vous recevrez un courriel vous confirmant que votre demande de règlement a été traitée.
2. Votre relevé de prestations sera affiché dans votre compte sur le site des Services aux participants (tous les relevés des 18 derniers mois y sont affichés).
3. Plus important encore, vous recevez votre argent plus rapidement. Votre règlement sera versé à votre compte bancaire dans les 24 à 48 heures. Pas d'attente, pas de tracas, pas de courrier.

Inscrivez-vous aujourd'hui – C'est facile!

Si vous utilisez déjà les services aux participants en ligne, ouvrez une session sur le site www.sunlife.ca/rssfp. Une fois que vous avez ouvert une session, cliquez sur «Virement automatique – Mise à jour» dans le menu déroulant «Je veux voir...», entrez vos renseignements bancaires et votre adresse électronique, puis cliquez sur «**terminé**». C'est aussi simple que cela!



Le site Web de la Sun Life est entièrement sécurisé. Vous pouvez donc profiter des avantages du virement direct en ayant l'esprit tranquille, car tous vos renseignements personnels sont protégés.

Si vous n'utilisez pas déjà les services aux participants en ligne, vous aurez besoin d'un code d'accès et d'un mot de passe. Vous pouvez les obtenir de deux façons.



EN LIGNE

- Rendez-vous à l'adresse www.sunlife.ca/rssfp, cliquez sur «**Avez-vous besoin d'un code d'accès? Inscrivez-vous!**», puis suivez les instructions. Vous aurez besoin du numéro de contrat du RSSFP et de votre numéro de certificat. Ces deux numéros sont indiqués sur la carte de prestations du RSSFP et sur vos relevés de prestations.
- Pour assurer la protection de vos renseignements personnels, la Sun Life vous enverra votre mot de passe par la poste.



PAR TÉLÉPHONE

Appelez le Centre de service à la clientèle de la Financière Sun Life au 1-888-757-7427 ou au 613-247-5100, si vous appelez de la région de la capitale nationale, du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 20 h, heure de l'Est, et un représentant établira votre accès en ligne.

Votre bulletin du RSSFP peut aussi «être vert»!

Si vous êtes en train de lire la version papier du bulletin, vous pouvez pousser encore plus loin l'initiative verte en nous donnant votre adresse électronique lorsque vous ouvrez une session sur le site des Services aux participants. Vous nous indiquez ainsi que vous préférez recevoir les communications en version électronique. Lorsque le prochain numéro du bulletin paraîtra, vous recevrez un courriel vous informant qu'un nouveau bulletin est disponible sur le site Web.

Actuellement, 300 000 membres reçoivent une copie papier du bulletin, deux fois par année. Cela équivaut à environ cinq millions de feuilles de papier uniquement en 2011. Aidez-nous à réduire la quantité de papier que nous utilisons et le coût du régime.

La tendance sans papier

Dans l'avenir, nous offrirons d'autres options sans papier, puisque nous cherchons de nouvelles façons de mieux gérer le régime et d'en assurer la durabilité à long terme.

Nouvelle présentation, nouvelles fonctions sur le site www.sunlife.ca/rssfp

Rendez-nous visite à l'adresse www.sunlife.ca/rssfp pour voir notre nouvelle présentation plus épurée et une foule de nouvelles fonctions auxquelles vous pouvez facilement accéder à partir de la page d'accueil.

Vous y trouverez les plus récents numéros électroniques du bulletin du RSSFP ainsi qu'un lien vers tous les numéros archivés, un lien vers une foire aux questions portant sur différents sujets et bien d'autres renseignements sur le régime.

Le site comprend aussi un lien direct, très pratique vers l'outil d'adhésion préalable. Vous êtes responsable de mettre à jour vos renseignements personnels lorsque des changements se produisent dans votre vie (par exemple, si vous avez un enfant ou si vous vous mariez) et il est maintenant plus facile que jamais de le faire. Vous n'avez qu'à utiliser le lien à la page d'accueil.

Bien que la présentation du site ait changé, l'ouverture de session sur le site se fait comme avant. Veuillez continuer d'utiliser votre code d'accès et votre mot de passe.

Profitez des nouvelles fonctions!

Dès le 1^{er} janvier 2012, vous pourrez utiliser votre carte de prestations du RSSFP pour acheter des fournitures pour pompes à insuline

À compter du 1^{er} janvier 2012, la majorité des utilisateurs de pompes à insuline pourront acheter leurs fournitures au moyen de la carte de prestations du RSSFP. Plus de 95 % des membres qui demandent le remboursement de fournitures pour pompes à insuline pourront bénéficier de cette nouveauté.

Les fournitures pour pompes à insuline suivantes sont couvertes au titre du régime et peuvent être achetées au moyen de votre carte de prestations :

- Nécessaires à perfusion
- Cartouches pour pompes à insuline
- Réservoirs
- Sub-Q-Set

- Bandes adhésives
- Tubes
- Pansements

EXCEPTION : Si vous êtes un membre résidant en Ontario et que vous avez droit à l'allocation trimestrielle accordée en vertu du Programme d'appareils et accessoires fonctionnels, vous ne pourrez pas utiliser votre carte de prestations pour acheter des fournitures pour pompes à insuline. Ces demandes de règlement doivent être traitées à la main. Veuillez continuer d'envoyer vos demandes portant sur les fournitures pour pompes à insuline par la poste. Aucun changement n'est apporté aux niveaux de protection ni aux pourcentages de remboursement actuels.

Rappel sur la co-assurance

Le RSSFP rembourse 80 % des frais admissibles une fois que vous avez payé la franchise annuelle. Lorsque vous utilisez votre carte à la pharmacie, le montant que vous payez, c'est-à-dire la franchise, le cas échéant, et 20 % du coût total (votre part), est indiqué sur le reçu. Vous ne pouvez pas demander le règlement des frais qui sont à votre charge parce que le montant admissible au titre du régime a été traité au moyen de la carte.

Moins de fumée, mieux-être amélioré : votre régime de soins de santé couvre plus que des médicaments

La protection offerte par le RSSFP vous aide sans conteste à gérer vos problèmes de santé, que ce soit grâce à des médicaments, à des thérapies ou à d'autres moyens. Mais vous devriez aussi savoir que le régime offre des solutions proactives conçues pour améliorer votre mieux-être aujourd'hui et vous aider à demeurer en santé pour l'avenir. Les auxiliaires antitabagiques font partie de ces solutions.

Le régime paie pour vous aider à cesser de fumer

Si vous êtes un fumeur et que vous avez besoin d'aide pour cesser de fumer, sachez que les auxiliaires antitabagiques, connus sous le nom de substituts nicotiques, sont couverts par la garantie de remboursement des frais de médicaments du régime. Les aides de sevrage couverts sont :

- les médicaments sur ordonnance oraux
- les timbres transdermiques de nicotine, la gomme et les inhalateurs

Les frais habituels et raisonnables exigés pour ces produits sont remboursés dans une proportion de 80 %, à concurrence d'un maximum viager de 1 000 \$, s'ils sont prescrits par un médecin ou un dentiste et délivrés par un pharmacien.

Bien que nous ayons parcouru beaucoup de chemin en ce qui concerne la diminution de la proportion de fumeurs, le fait est que l'effet du tabagisme sur la santé et le mieux-être des employés est encore important aujourd'hui. Parlez à votre médecin des thérapies pour cesser de fumer qui vous conviendraient le mieux.

Le saviez-vous?

- Au Canada, environ six millions d'adultes fument.

Source : Statistique Canada : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2005, 2011

LES FUMEURS...

- sont plus susceptibles de se sentir accablés par le stress*;
- comparativement aux non-fumeurs, ont une espérance de vie plus courte de 13,9 ans.**

* Indice de mieux-être des Canadiens Sun Life 2010^{MC}

**Bulletin de santé 2011 des Canadiens et des Canadiennes de la Fondation des maladies du cœur

Hausse des coûts des médicaments : moyens faciles d'économiser

Les coûts des médicaments ont connu une croissance assez rapide, avec un taux d'augmentation annuel d'environ 9,1 %, entre 1985 et 2008, selon l'Institut canadien d'information sur la santé.

Vous ne vous rendez peut-être pas compte de l'incidence de cette hausse des coûts sur vous ni de l'importance du rôle que vous pouvez jouer pour gérer les coûts des médicaments dans le cadre de votre régime.

De quelle façon la hausse des coûts des médicaments vous touche-t-elle et pourquoi devriez-vous vous préoccuper de la situation si votre régime couvre 80 % des frais admissibles?

Pour commencer, 20 % du coût des médicaments ne sont pas couverts par le régime. De nombreux participants peuvent continuer leur thérapie médicamenteuse tout en économisant des centaines de dollars chaque année simplement en prenant quelques mesures leur permettant de gérer les coûts des médicaments.

Les demandes de remboursement de frais de médicaments représentent 68 % du coût du régime dans son ensemble. Si les coûts des médicaments continuent d'augmenter sans surveillance, un jour, les niveaux de protection actuels ne seront plus abordables ni viables. Personne ne veut une telle situation, où il n'y a que des perdants.

Mesures que vous pouvez prendre

Trois moyens vous permettront de contribuer à gérer le coût des médicaments sur ordonnance de façon à ce que ce soit avantageux pour vous et pour le régime :

1. **Chaque fois que c'est possible, achetez les médicaments génériques équivalents.** Demandez à votre médecin ou à votre pharmacien si des médicaments génériques équivalents existent pour les médicaments de marque que vous prenez.
2. **Magasinez les frais d'exécution d'ordonnance.** Les frais d'exécution d'ordonnance sont les frais que les pharmaciens exigent pour couvrir les services professionnels fournis lorsqu'ils exécutent une ordonnance. Ces frais peuvent varier considérablement d'une pharmacie à l'autre.
3. **Demandez un approvisionnement de 100 jours (3 mois) d'un médicament permettant de traiter une maladie chronique comme l'hypercholestérolémie, l'hypertension artérielle ou le diabète.** Ainsi, vous ferez exécuter vos ordonnances moins souvent et vous paierez moins de frais d'exécution d'ordonnance.

Lorsqu'il est question de gérer les coûts des médicaments, il est dans l'intérêt de tous de travailler de concert afin de maintenir le coût du régime à un niveau raisonnable et ainsi permettre de conserver les niveaux de protection actuels.

Pourquoi les coûts des médicaments augmentent-ils?

- La population vieillit, et on note une multiplication des problèmes de santé chroniques.
- Grâce aux examens périodiques de dépistage, les diagnostics sont établis plus précocement et le traitement des problèmes de santé se fait plus rapidement.
- De nouveaux traitements plus coûteux sont offerts, comme ceux qui utilisent des «médicaments biologiques» dérivés de protéines humaines ou animales.
- Des médicaments sont prescrits à la demande de participants qui sont influencés par des annonces publicitaires et qui sont désormais en mesure d'obtenir une foule de renseignements en ligne.

Vérification de l'admissibilité

Vérification de l'admissibilité des membres

Le RSSFP est le plus important régime de soins de santé parrainé par un employeur au Canada; il couvre plus de 1,5 million de personnes. S'assurer que les règlements sont versés au nom des membres admissibles au régime, c'est s'assurer d'une saine gestion du régime. Bientôt, la Sun Life procèdera à des vérifications d'admissibilité en demandant à un échantillon aléatoire de membres jouissant d'une protection familiale de fournir des documents confirmant l'admissibilité des personnes à charge inscrites lors de leur adhésion préalable.

Si on communique avec vous, on vous demandera de fournir à la Sun Life les documents nécessaires pour prouver l'admissibilité des personnes à votre charge. Selon le type de personne à charge (c'est-à-dire, enfant, conjoint, étudiant, etc.), la Sun Life demandera différents documents. La protection de vos renseignements personnels sera assurée à tout moment.

Votre coopération est grandement appréciée. Elle nous aidera à assurer la viabilité et la saine gestion de votre régime.

Le Bulletin RSSFP est publié par l'Administration du Régime de soins de santé de la fonction publique fédérale pour vous informer sur la gestion et les prestations de votre régime de soins de santé.

Si vous avez des questions concernant ce bulletin ou si vous voulez nous faire part d'un changement d'adresse pour les prochains bulletins, veuillez communiquer avec le centre d'appels de la Sun Life au 1-888-757-7427 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord)

ou au 613-247-5100 (si vous appelez de la région de la capitale nationale).

